

Le Ministre de la police
générale [J. Fouché] aux
administrations centrales et
municipales de la République
[au sujet de [...]]

Fouché, Joseph (1759-1820). Le Ministre de la police générale [J. Fouché] aux administrations centrales et municipales de la République [au sujet de la journée du 18 brumaire. 6 frimaire an 8.]. 1799/11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

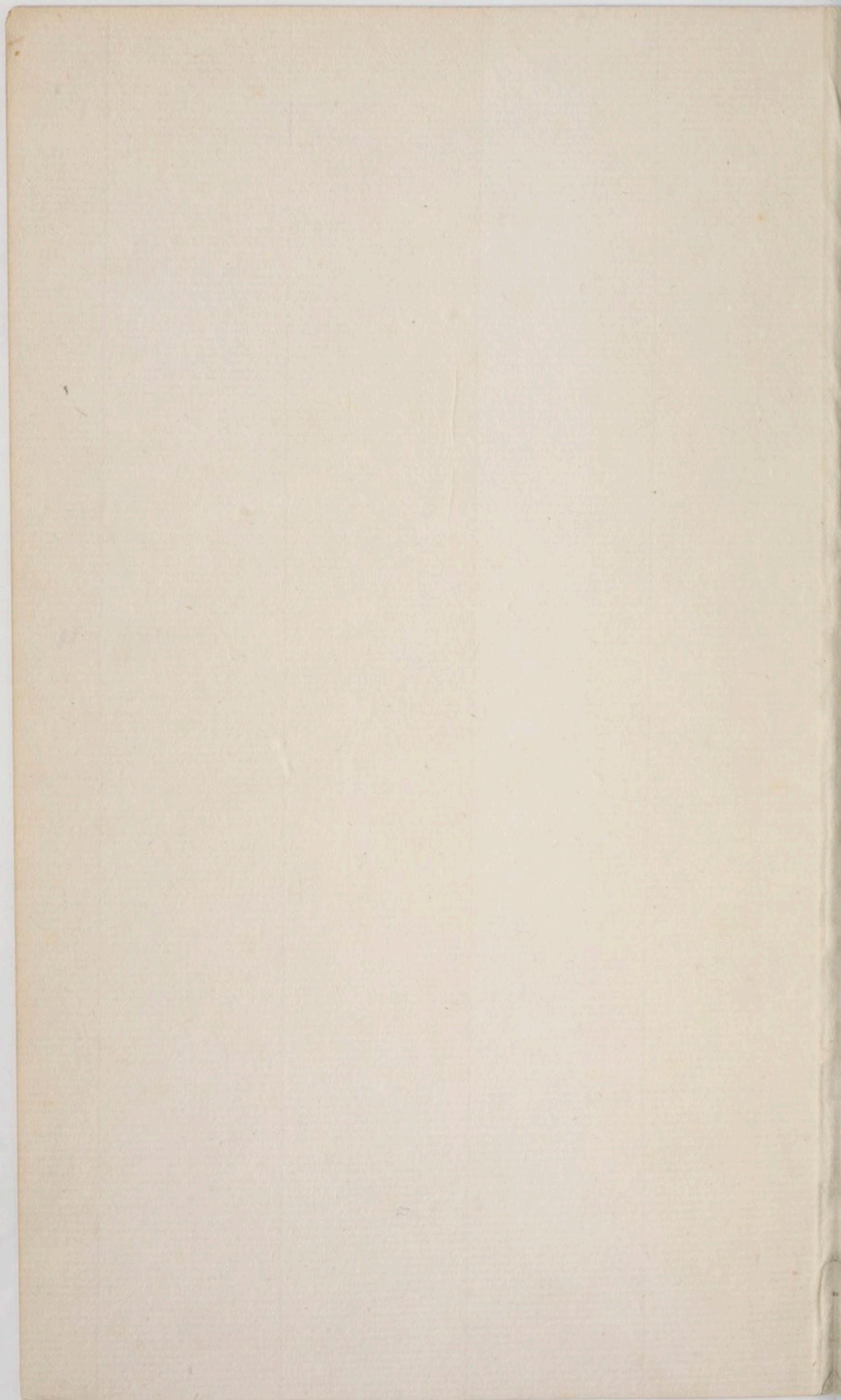
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

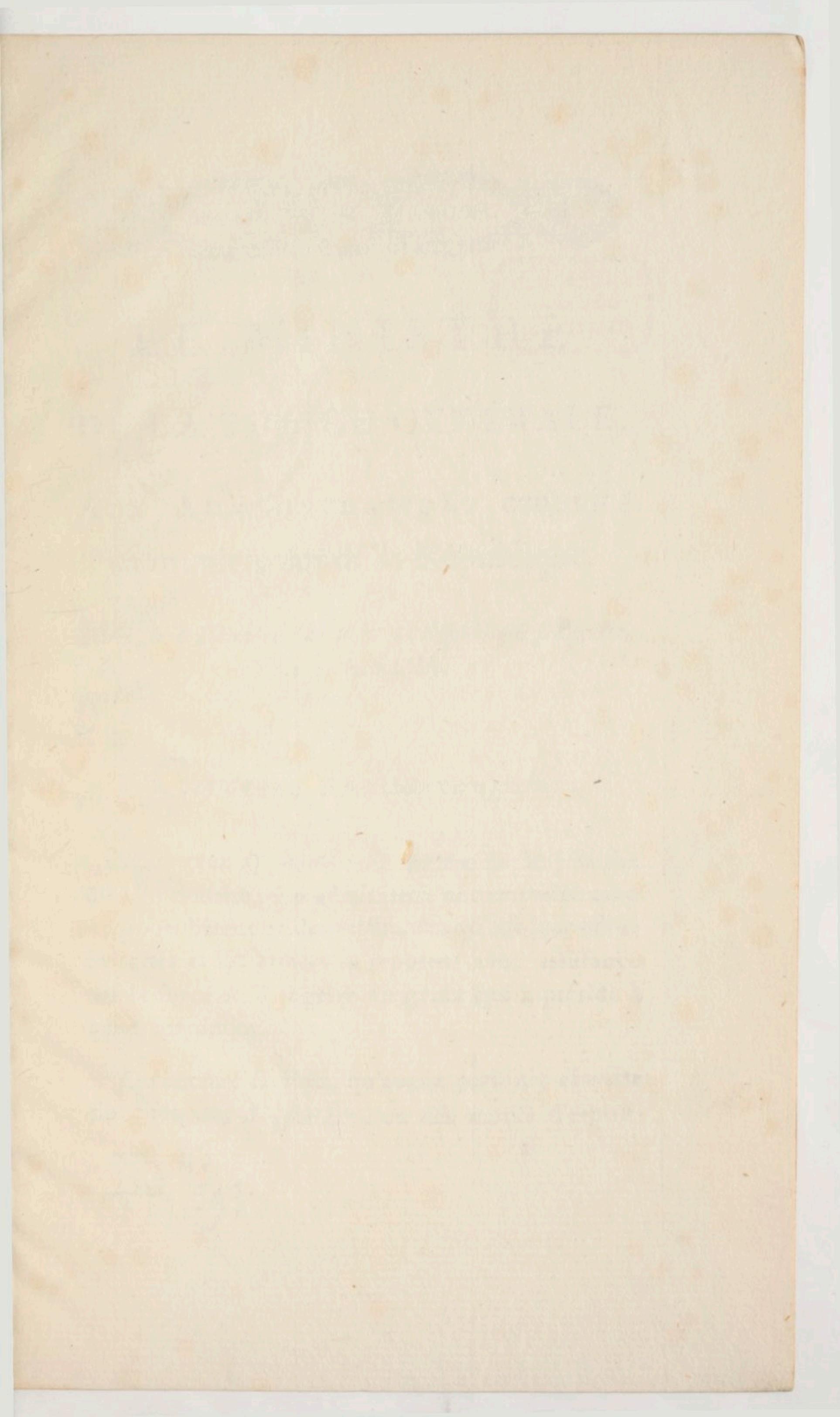
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

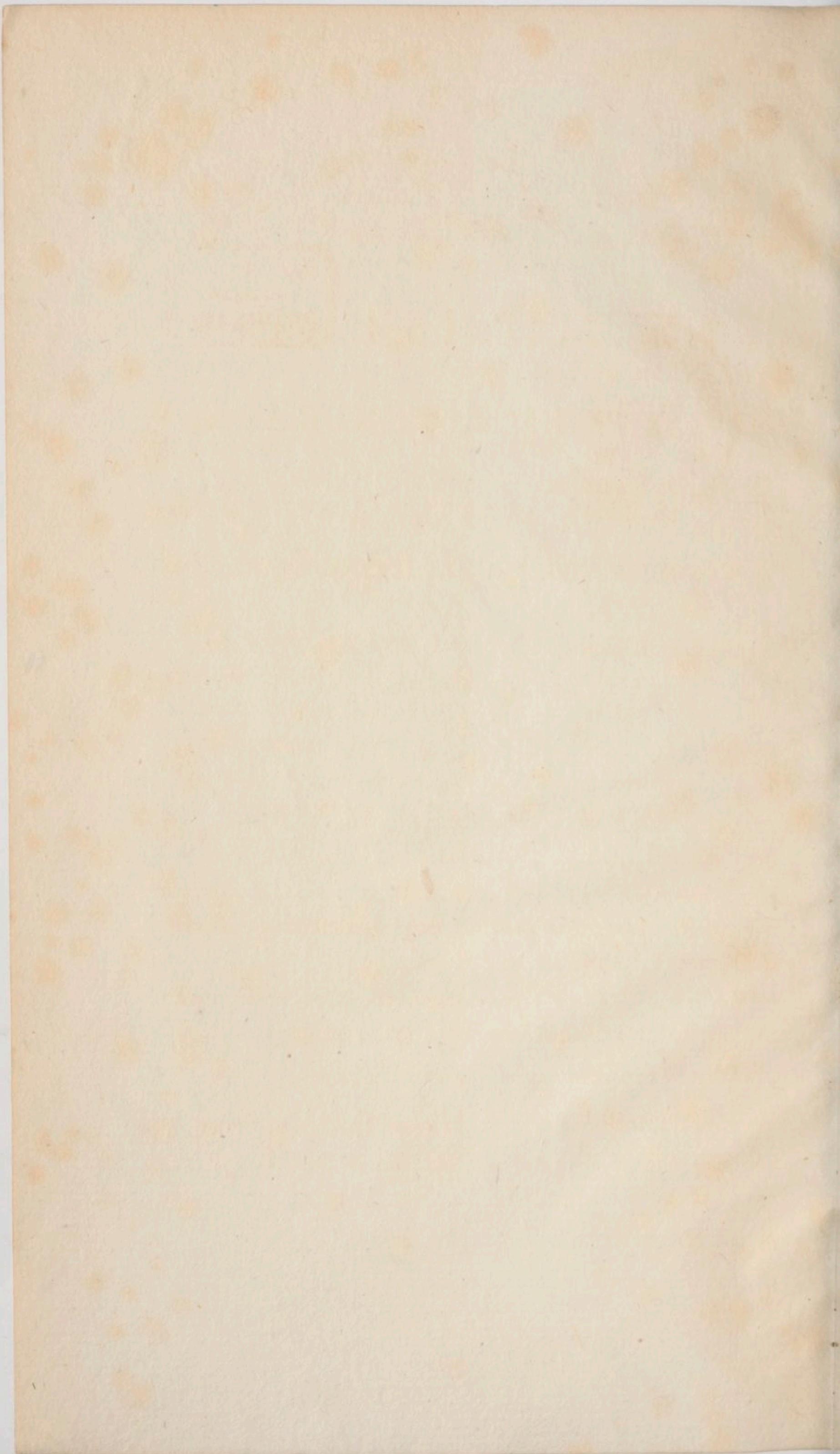
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

L⁴³₃₉₃⁶









ACQ. 42,046
MUSEUM
HENRI LAFITTE

LE MINISTRE

DE LA POLICE GÉNÉRALE,

AUX ADMINISTRATIONS centrales

et municipales de la République.

*Paris, le 6 Frimaire, an 8 de la République française,
une et indivisible.*

CITOYENS ADMINISTRATEURS,

Vous avez applaudi aux succès de la journée du 18 brumaire; vos administrés ont embrassé avec transport l'étendue des espérances qu'elle leur offre; les cités et les armées se reposent avec assurance sur la force et la sagesse du génie qui a présidé à cette révolution.

Qu'aucune faction, qu'aucun parti n'y cherche des prétextes d'agitation, ou des motifs d'espoir;

LIB 43
393

tous les vœux , tous les desirs qui n'ont pas pour but unique et exclusif le besoin et l'intérêt de la liberté , seront trompés.

Que les insensés qui furent tour-à-tour persécuteurs et victimes , se persuadent bien que l'autel de la justice est le seul asile commun qui leur reste après tant d'agitations et de troubles.

Que ceux qui croient encore aux chimères du rétablissement de la royauté en France , apprennent que la République est aujourd'hui affermie.

Que les fanatiques n'espèrent plus faire dominer un culte intolérant ; le Gouvernement les protège tous également sans en favoriser aucun.

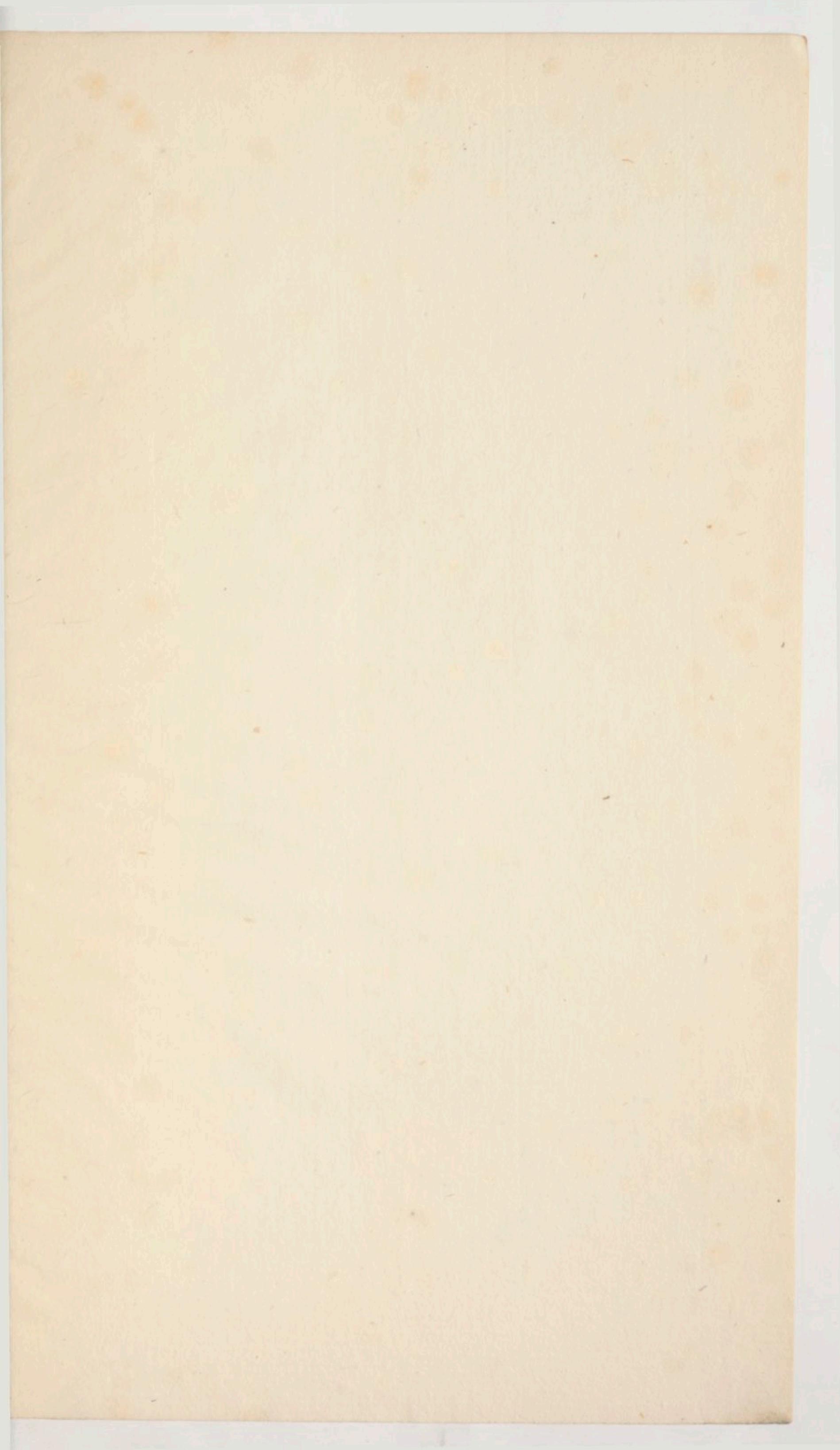
Que les émigrés trouvent, s'ils le peuvent, le repos et la paix loin de la patrie qu'ils voulaient asservir et détruire ; mais cette patrie les rejette éternellement de son sein. L'espérance d'y rentrer ne sera pour eux qu'une trompeuse illusion.

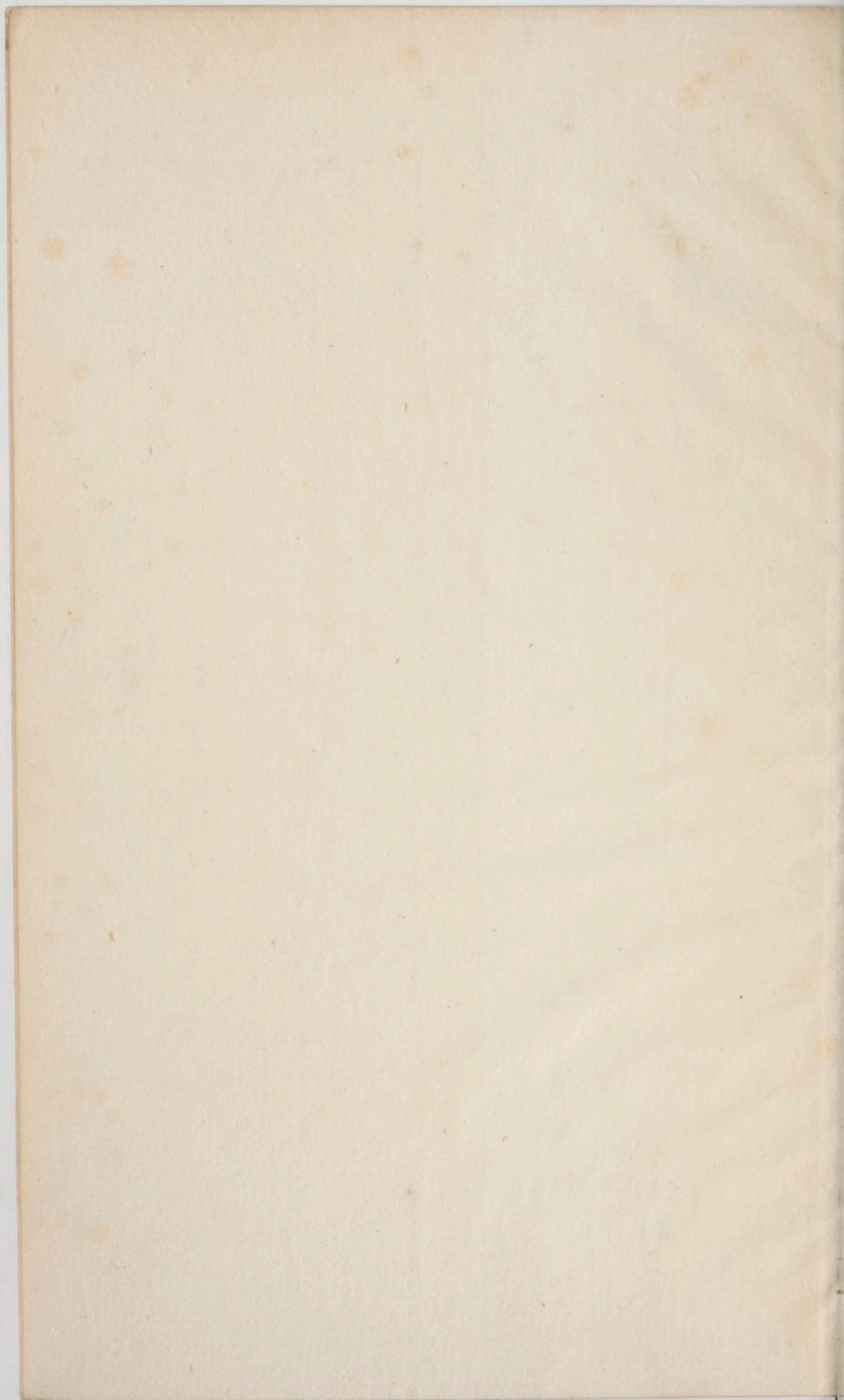
Aucune des assurances que je vous donne, Citoyens Administrateurs , ne peut être vaine ; elles doivent suffire aux amis de la République pour les rassurer sur ses destinées.

Le Ministre de la Police générale, FOUCHÉ.

PARIS , DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE,
Frimaire an VIII.







BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 03964355 7